

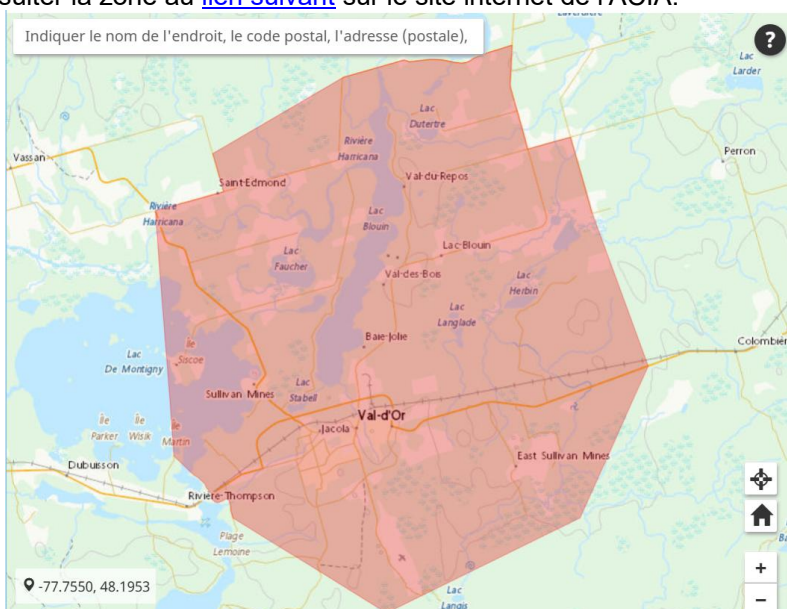
Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

Avis de vigilance – influenza aviaire

État de la situation

ZCP-304 en zone de sécurité

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) a modifié la **ZCP-304 à Val-d'Or** par le retrait de la zone infectée et de la zone de restriction pour introduire une zone de sécurité. Par conséquent, toutes les activités aux fermes avicoles dans la zone peuvent se faire avec des permis généraux seulement. Vous pouvez consulter la zone au [lien suivant](#) sur le site internet de l'ACIA.



Bilan des cas d'influenza aviaire au Québec :

Identification des cas	Date de confirmation par l'ACIA	Lieu	Type de volaille	Zone de contrôle primaire (ZCP)
IP60	15 septembre 2025	Knowlton — Lac Brome	Commercial	ZCP 276
IP61	8 octobre 2025	MRC d'Autray dans Lanaudière	Non-commercial	Pas de ZCP
IP62	12 octobre 2025	St-Félix-de-Valois	Commercial	ZCP-283 Révoquée le 28 nov. 2025
IP63	15 octobre 2025	Charlevoix	Commercial	ZCP 284
IP64	29 octobre 2025	MRC de Rouville	Non-commercial	Pas de ZCP
IP65	4 novembre 2025	MRC Vallée-du-Richelieu	Commercial	ZCP 299
IP66	19 novembre 2025	MRC Vallée-de-l'Or	Commercial	ZCP-304 En zone de sécurité 18 déc.
IP67	12 décembre 2025	MRC de La Haute-Yamaska	Commercial	ZCP-314

Toutes les restrictions ont été levées pour les sites rayés.

Pour consulter la liste des cas d'influenza aviaire au Canada, cliquez sur le [lien suivant](#).